



*Enseignement supérieur*

# PETIT RÈGLEMENT DE COMPTES ENTRE "AMIS"

P7



Azeddine El Midaoui et son prédécesseur Abdellatif Miraoui.

*Le député RNI qui voulait tuer les abeilles*



Zemzami a mis le doigt dans le pot du conflit d'intérêt...

# LA RUCHE IDÉE DE ABDELKARIM ZEMZAMI

*Un amendement adopté en Commission des finances va permettre à son principal bénéficiaire de se sucrer plus au détriment de l'apiculture nationale et de sa survie. Scandale...*

P5

*Une filière dans la tourmente*

# Poudre de lait et poudre aux yeux



P6

Confus **DE CANARD**

# Les COP et leur air de déjà-vu

P2

*L'entretien -à peine- fictif de la semaine*

*Saad Berrada*



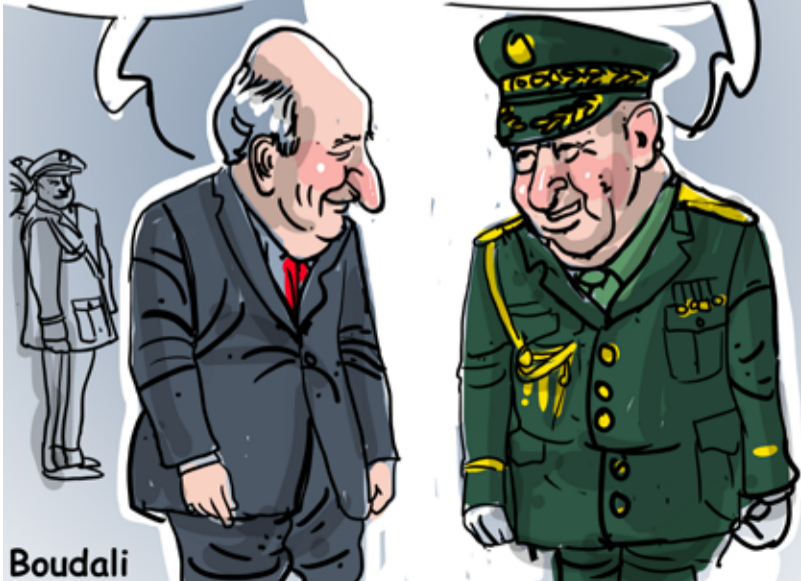
**J'ai plus de gâterie dans mon cartable**

P10

**LE GÉNÉRAL SHANGRIHA ENTRE AU GOUVERNEMENT ...**

POURQUOI TU VOULAIS ABSOLUMENT DEVENIR MINISTRE?

POUR PARTICIPER À TES GRANDS EFFORTS DE SOUS-DÉVELOPPEMENT DE L'ALGERIE



Boudali



## Confus de **CANARD**



**Abdellah Chankou**  
Directeur de la publication



# Les COP et leur air de déjà-vu

**C**'est à Bakou en Azerbaïdjan, la capitale d'une ancienne république soviétique, qui tire l'essentiel de sa richesse des hydrocarbures, que se tient du 11 au 22 novembre 2024 la COP 2029. Un pied de nez aux détracteurs des énergies fossiles, considérées comme les principaux émetteurs du gaz à effet de serre.

Alors que l'état de la planète se dégrade de jour en jour sous nos yeux (sécheresse à répétition, températures caniculaires, cyclones, crues dévastatrices, feux de forêt gigantesques ...), les COP, censées permettre le ralentissement du réchauffement climatique et le sauvetage de la planète, se suivent et se ressemblent. Un raout mondial alimenté de promesses non tenues des dirigeants du monde sur la réduction du gaz à effet de serre. La 29ème du genre ne va certainement pas déroger à la règle. Mais elle a ceci de particulier qu'elle se tient dans un contexte climatique mondiale pire que l'on pouvait imaginer en raison de l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes.

Un rapport des Nations Unies pour l'Environnement ( PNUE) indique que la planète reste à mille lieues de l'objectif de 43% de baisse des émissions mondiales fixé par l'Accord de Paris pour 2030. D'après l'Organisation météorologique mondiale (OMM), la température moyenne à la surface du globe a franchi un cap fatidique en dépassant entre janvier et septembre 2024 de 1,54 °C la moyenne préindustrielle.

Les décideurs du monde, tenus par les magnats du pétrole et du gaz, continuent à appuyer sur l'accélérateur de la pollution alors que les alertes se multiplient. La dernière catastrophe en date, des crues meurtrières, a frappé la région de Valence en Espagne. Tous les clignotants météo sont au rouge. La terre n'a de cesse d'envoyer des SOS à ses habitants. Attention, danger. Il y a urgence à agir. Vite et avec efficacité. Sans résultat pour le moment à cause des consciences endormies qui font peu de cas de l'état de la planète et des générations futures.

Or, ce sont les pays les plus pauvres et en voie de développement, qui ne sont pas responsables du massacre de la terre, qui paient un lourd tribut aux dérèglements climatiques. Pour les catastrophes naturelles qui les touchent de plein fouet, ces pays essentiellement africains réclament aujourd'hui à l'unisson une compensation financière. Le principal enjeu des COP tourne toujours autour de l'argent que les grands pollueurs rechignent à débloquer alors que les experts estiment aujourd'hui à 1000 milliards de dollars par an l'aide climatique à verser aux pays en développement afin de les accompagner dans leur adaptation aux changements climatiques. Mais ce que les pays avancés, les USA et l'Europe en tête, ont contribué, sur près de deux siècles d'industrialisation intensive, à détruire, peut-il être réparé par les seules aides financières ? En fait, les puissances donatrices ne sauraient être quitte en indemnisant juste les pays vulnérables en leur déclarant : « prenez de l'argent et débrouillez-vous avec vos tracasseries climatiques ». Ce serait faire preuve d'une grande irresponsabilité que de raisonner ainsi.

Les pays du sud sont en droit d'exiger des pays industrialisés beaucoup plus que de simples financements : un accompagnement bien plus ambitieux qui englobe un transfert de technologie lié aux énergies propres, couplé avec une aide soutenue à la promotion de nouvelles stratégies de reconversion. C'est une dette incontestable que les pollueurs ont envers les pollués. Prenons l'exemple du Maroc qui, à l'instar de nombre de

pays du sud, est affecté sévèrement par ces chamboulements climatiques qui ont bouleversé l'équilibre naturel de la planète : sécheresse, désertification, rareté des précipitations, stress hydrique... Cette réalité, les Marocains, surtout du monde rural, la subissent désormais chaque jour dans leur quotidien. Avec tout ce que cela implique comme menace réelle sur le système de fonctionnement des systèmes agricoles. Une terre qui a soif ou une oasis ravagée par le feu, c'est des paysans par millions, déjà vulnérables, qui s'appauvrissent encore plus. Là où l'on voit que les rejets néfastes dans l'atmosphère des nations riches impactent terriblement la vie des populations des pays défavorisés... En clair, la responsabilité du monde industrialisé, les malheurs d'une bonne partie de l'humanité (famine, exode climatique, malnutrition...), est clairement engagée...

Mais pourquoi le Royaume, victime des émissions de CO2 des autres (le Maroc n'émet pas en une année ce que les USA rejettent en quelques

jours dans l'atmosphère) doit-il prendre seul en charge le financement pour plusieurs millions de dollars du complexe Noor de Ouarzazate ? Idem pour la production industrielle d'hydrogène vert dont le Maroc a fait le pivot de sa transition énergétique.

Ce genre de technologies innovantes et très coûteuses, censées générer cette révolution technologique verte que tout le monde appelle de ses vœux, doivent normalement être financés, selon le principe de faire payer les pollueurs, par les nations qui ont épuisé depuis longtemps leurs droits d'émission de CO2 et qui continuent à enfumer la planète terre à grande échelle.

Or, ce n'est ni juste ni équitable que le Maroc, pays aux ressources limitées, supporte tout seul les conséquences de cette fâcheuse situation provoquée principalement par les activités polluantes des autres nations. Dans son discours empreint

de clarté et de franchise, adressé le 30 novembre 2015 aux participants à la COP 21 à Paris, S.M le Roi Mohammed VI a posé avec les accents de la sincérité le problème en des termes on ne peut plus clairs : « La crise climatique est l'ultime injustice qui frappe les plus vulnérables et les effets du changement climatique concernent autant, sinon plus, les pays en développement, surtout les États d'Afrique et d'Amérique latine les moins avancés ainsi que les petits États insulaires », a affirmé le souverain tout en enfonçant le clou par cette interrogation qui en dit long : « Est-il légitime que les prescriptions pour la protection du climat soient dictées par ceux qui sont les premiers responsables du réchauffement de l'atmosphère ? » Ce sont effectivement les pays, moins lotis économiquement, qui sont les principales victimes de cette tragédie climatique aux effets ravageurs. Elle se traduit par des points en moins dans leur PIB déjà chétif pendant que les vrais pollueurs s'emploient à faire en sorte que le climat soit tout aussi clément pour leur business dangereusement climato-incompatible.

Mais avec le retour au pouvoir aux États-Unis de Donald Trump, un climatosceptique invétéré convaincu que le réchauffement climatique est une blague, dont la campagne a été copieusement irriguée par les pétrodollars, la planète est encore plus mal barrée. De quoi plomber encore dangereusement le climat et pas seulement dans son aspect météo... ▶

**Les décideurs du monde, tenus par les magnats du pétrole et du gaz, continuent à appuyer sur l'accélérateur de la pollution alors que les alertes se multiplient.**



## Côté **BASSE-COUR**



### Tempête Dana

## La solidarité marocaine saluée en Espagne

**L**e Maroc a fait preuve d'une solidarité agissante envers l'Espagne touchée par les crues mortelles et dévastatrices qui ont frappé fin octobre dernier la région de Valence. Exprimant sa gratitude à SM le Roi Mohammed VI, l'association espagnole Jovesólides a salué, vendredi 15 novembre, par la voix de sa présidente, Lourdes Mirón le soutien du Maroc qui a mobilisé un dispositif logistique considérable pour soutenir



Une équipe de logisticiens marocains en route vers la région de Valence.

les opérations de nettoyage de la boue et de drainage dans les zones touchées par les crues. « Je tiens à remercier le Maroc pour sa grande contribution aux efforts de nettoyage et aux opérations visant un retour à la normale dans les localités affectées par les inondations », a-t-elle déclaré à la MAP, en se félicitant du « geste fraternel et exemplaire » du Souverain en soutien aux efforts déployés par le Maroc pour prêter main forte à son voisin ami dans cette épreuve douloureuse. Cet élan solidaire constitue une « preuve éloquente des liens profonds d'amitié et de coopération entre les deux pays voisins », a-t-elle ajouté, saluant au passage la mobilisation de la communauté marocaine en Espagne pour venir en aide aux populations sinistrées. La tempête Dana a touché 75 communes valenciennes dont la population compte des membres de la communauté marocaine. Dès les premiers moments de la catastrophe, les Marocains de Valence mais aussi De Malaga, d'Almeria, de Barcelone, de Tarragone, du Pays basque et même des îles Baléares... ont convergé, les véhicules chargés de vivres et de couvertures, vers les zones sinistrées. Des gestes d'une belle solidarité qui ont fait chaud au cœur que la fondation Hassan II pour les MRE a salués dans un communiqué. ▶

### Fusion CNOPS-CNSS

## La CDT n'est pas d'accord



Amine Tahraoui, ministre de la Santé et de la Protection sociale.

**L'**UMT et la CDT ne sont pas sur la même longueur d'ondes au sujet de la nouvelle version du projet de loi 23-54 qui fait passer la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) dans le giron de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Si le premier syndicat a donné son imprimatur à après s'être opposé au texte initial, cette « réforme », le second y perçoit une menace directe aux acquis des travailleurs au Maroc. Dans un communiqué, la centrale syndicale, qui exprime sa crainte que ce transfert ne provoque une dégradation dans la qualité de la couverture santé des assurés, dénonce une opération de démantèlement de la CNOPS qui cache mal une volonté de « marchandisation » de la santé au profit de certains « lobbies ». Visiblement, l'UMT a obtenu gain de cause sur sa principale revendication, le maintien des mutuelles et de leurs acquis. Reste à savoir à quel prix... ▶

### Football

## Matchs politiques en Europe?

**L**a France s'est contentée jeudi 14 novembre d'un match nul (0-0) face à Israël, 78e classement Fifa, qui a battu dimanche 17, à la surprise générale, la Belgique (1-0) dans le tournoi de football de la Ligue des Nations! Seuls les esprits tordus y verront les arrangements propres aux matchs politiques des républiques bananières en shootant cette question : Les Bleus et les Diables rouges se sont-ils laissés faire de peur d'être traités d'antisémitisme? «En face, les Belges ne semblaient pas très motivés à l'emporter à l'image de Leandro Trossard sorti très vite après un coup au pied à la 37e minute », écrit le journal L'Equipe sur son site. Netanyahu le sanguinaire a dû certainement apprécier que son équipe de foot qui évolue en Europe pour cause de boycott de ses voisins arabes ait pu bien jouer en légitime-défense. Moralité: sur le terrain footballistique aussi, l'entité génocidaire qui tire avec l'efficacité que tout le monde connaît dans la tête des enfants et des femmes gazaouis devait s'en tirer aussi à bon compte ? ▶

### Cheptel

## Viandes rouges, le début de la décrue?

**L**es prix de la viande bovine commencent à connaître une baisse notable. Du moins à Fès où certaines boucheries (voir photo) affichent des prix imbattables, 79, 90 DH le kilo pour des viandes issus d'un élevage français. C'est l'effet de la dernière décision gouvernementale d'autoriser l'importation des viandes rouges (ovine, bovine et caprine) d'un certain nombre de pays. Derrière cette mesure, la volonté des autorités de juguler la flambée des prix en boucherie due, selon un professionnel, à un sous-achalandage du marché organisé par les importateurs des bêtes vivantes. Avec comme objectif inavoué de maintenir l'envolée des prix, qui ont atteint 120 DH le kg, et de gonfler leurs marges déjà importantes. Un professionnel du secteur explique que la décrue constatée à Fès touchera les autres boucheries du pays au fur et à mesure que les boucheries du pays recevront la viande importée en quantités suffisantes. Le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, avait fait état de l'introduction de 20.000 tonnes de viandes avant la fin de l'année. Sûr que les Marocains ne vont plus se faire saigner ? ▶



Il faut que le marché soit bien achalandé pour que les prix reviennent à la normale...

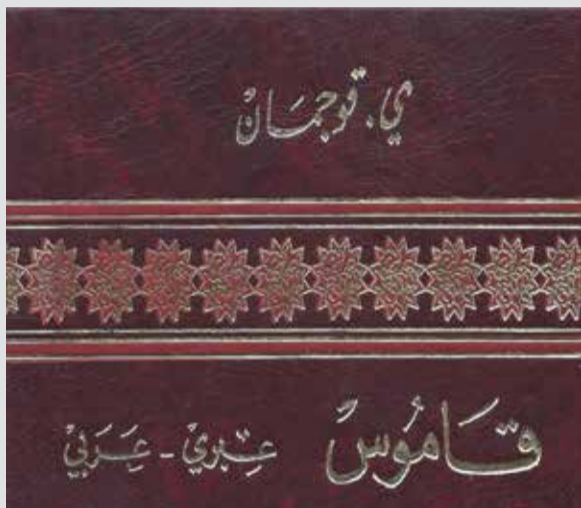


## Côté **BASSE-COUR**



Beurgois  
**GENTLEMAN**

### Petite Maman hors du commun (3/3)



L'écriture arabe comme celle de l'hébreu est assez facile: une image = un son, point barre ! Pour représenter la lettre S, en arabe عربي Comme en hébreu עברי (remarque que la différence entre arabe et hébreu, c'est juste la lettre B qui change de place : en lisant de la droite vers la gauche, le B qui est second dans le mot « 3BRI », B comme un Bateau avec une ancre ب, est troisième en « 3RBI » ! Les mots arabe et hébreu s'écrivent pareil en 4 lettres identiques) ... Il a suffi à ces deux peuples frères, tous deux fils d'Abraham, de faire le lien entre le son S et le sifflement entre les dents, aussi bien en arabe س qu'en hébreu ש, pour que la lettre S soit représentée par 3 petites dents dans les deux langues sœurs. Après la découverte de l'école coranique à partir de 5 ans (1965) et l'apprentissage par cœur du Coran auquel il ne comprenait que dalle car c'était la langue de l'Arabie du 7ème siècle, suivi de l'apprentissage de la pre-

mière langue étrangère par le petit chenapan de 6 ans, l'Arabe du CP (en 1966) et la découverte que le langage qu'il parle à la maison est un mélange berbéro-arabo-franco-espagnol, pudiquement appelé « darija » qui n'a rien à voir avec l'arabe académique... que la kouzina et la kechina sont en fait un matbakhe en arabe, que le kamio de son père est une cha7ina, sa bechklita, une daraja et sa tomobila, une syarra ! Voici venu, en 1968, l'apprentissage d'une seconde langue étrangère, le Français, à l'âge de 8 ans. Ce fut une souffrance pour nous autres les 4 petits chenapans, le mielleux esclave d'Allah, la flèche esclave d'Allah, le balayeur esclave du Miséricordieux et bibi. En arabe, qu'on soit Jamil جميل beau, Jamal, beauté, جمال ou bien un Jmal چameau, un Jim ج est un Jim ج... Il ressemble à un hameçon ج avec un point sous l'horizontale ! Voilà que le maître du Français de la classe de CE2, Ssi 3amer (Monsieur le Plein), qui habitait la même petite ruelle que Benjy, l'oncle maternel de Grande Maman, après nous avoir appris la lettre J de Jolie Mina et le J de Joli Miki, fit « buguer » toute la classe en écrivant Gisèle avec une toute autre image G que le j de Josiane ben Jean ! A peine digérée l'histoire particulière de la lettre G de Gisèle, de sa sœur Geneviève et de Gérard le frère aîné de Josiane Bent Jean, voici que le maître de français nous montre un garçon prénommé Gustave qui pêche un trop gros poisson jamais vu dans nos contrées ! Gustave, qu'on a tous lu « Justave » comme Josiane Bent Jean, se prononce en fait autrement... C'était la révolte dans la classe ! How, kifache (comment ? en marocain) ! wesh (quoi ?) ! Alors c'est quoi cette langue ? Un coup c'est Gisèle, un autre coup c'est Josiane ! Et voilà maintenant que le G de Gustave devient Gay et nous nargue avec sa petite culotte et son gros pois-

son qui n'existe pas dans nos contrées habituées à voir de simples petites sardines décapitées en boîtes ! Sur le long chemin du retour dans nos mesures, les trois autres chenapans et bibi ne comprenions pas cette com-



plexité des nazaréens ! Certes ils sont techniquement en avance sur nous autres sarrasins... Mais on n'était qu'au début de nos souffrances : plus tard on découvrit que le F de « farmasi » s'écrivait avec un « PH », que chamo et matério... s'écrivaient avec 2 types d'O très différents : chameau, matériau ! Que le G de montagne se prononce autrement quand il est suivi de la lettre "N"... Que Céline et Catherine s'écrivent avec la lettre "C" mais se prononcent un coup Séline et un autre coup Katrine... Que le H de Catherine est là juste pour la déco ! En fait, c'est pour nous embrouiller car il ne se prononce pas... Que les nazaréens avaient plein de façons pour écrire le son « Ka » : Quentin Bou Arthur pour les uns, Kadour pour nous autres, Catherine pour la Copine de Céline et Christelle pour Kristel ! Nous autres sarrasins on a un seul K, point barre ! Baraka ça suffit ! (« ça suffit » devenu « safi »). ► (À suivre)

**Beurgois.Gentleman@gmail.com**  
Retrouver les anciens épisodes en version  
électronique sur notre site web  
[www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

### Une opération chirurgicale à 12.000 km de distance

## Le Dr Youness Ahallal fait réaliser au Maroc une première mondiale

**L**e Maroc vient d'accomplir avec le groupe Oncorad une première mondiale dans le domaine de la chirurgie à distance. Une prostatectomie totale réalisée entre Casablanca et Shanghai, soit à 12.000 kilomètres, sur un patient opéré dans une clinique de la capitale économique. « Cet exploit marque une étape décisive pour la médecine au Maroc, ouvrant de nouvelles perspectives d'accès aux soins spécialisés, même dans les régions les plus reculées. En réalisant cette première mondiale, Oncorad Group propulse le Maroc parmi les leaders mondiaux de l'innovation médicale, démontrant sa capacité à offrir des soins avancés et accessibles aux patients, quelle que soit leur localisation », explique le groupe sanitaire dans un communiqué.

Cette intervention historique a été conduite depuis Shanghai par le Dr marocain Youness Ahallal via un robot chirurgical et avec l'assistance d'une équipe de médecins dans une clinique casablancaise. Titulaire d'un doctorat en médecine obtenu en 2007 à l'université euro-méditerranéenne de Fès, Dr Ahallal avait démarré sa carrière de médecin dans la même ville avant de s'expatrier tout en perfectionnant sa formation en France et aux États-Unis dans le domaine de l'Urologie

et de la chirurgie robotique où il a acquis une renommée mondiale. Or, des profils pointus comme Ahallal, le Maroc n'en dispose pas actuellement et il doit les former pour qu'ils puissent pratiquer la chirurgie robotique dans les établissements de santé nationaux. Vaste chantier qui a besoin d'une vision et d'hommes d'action. Notre chirurgien prodigieux n'en est pas à son premier exploit. Pour le groupe Oncorad, il a déjà réalisé en mai 2024 une prostatectomie radicale (cancer de la prostate) et une néphrectomie partielle (ablation d'une tumeur).

La robotique chirurgicale offre l'avantage de pouvoir travailler, à l'inverse des opérations de la chirurgie classique, de manière confortable. Effectuant depuis sa console les gestes opératoires à l'aide des manettes avec une précision inédite, le chirurgien dispose en plus d'une vision magnifiée et tridimensionnelle du champ opératoire. L'imagerie 3D donne l'impression de se trouver dans les entrailles de la malade, tandis que les outils offrent une grande liberté de mouvement. Pour le patient, les gains sont tout aussi précieux, récupération plus rapide et réduction des douleurs post-opératoires. La robotique, ou plutôt la télémanipulation chirurgicale a connu un développement expo-



**Dr Youness Ahallal.**

nentiel depuis son introduction en 1999. De l'urologie, spécialité principale utilisatrice pendant plusieurs années, elle a étendu son domaine à la gynécologie, la chirurgie générale, puis à la plupart des spécialités. La formation en robotique, gérée jusqu'ici par l'industriel, comme pour la conduite automobile au début du XXe siècle, doit maintenant être prise en main par les professionnels, sociétés savantes, collègues d'enseignants et universités. Elle comporte trois étapes : la formation de base commune à toutes les spécialités, formation à la maîtrise technique du robot ; la formation avancée, spécifique à chaque spécialité et chaque intervention; et la formation non technique, encore plus nécessaire en robotique qu'en chirurgie conventionnelle. La formation ne peut être dissociée de l'évaluation des compétences, indispensable avant mise en pratique sur l'humain. ►



## Le Maigret du CANARD



Le député RNI qui voulait tuer les abeilles

# La ruche idée de Abdelkarim Zemzami

**Un amendement adopté en Commission des finances va permettre à son principal bénéficiaire de se sucrer plus au détriment de l'apiculture nationale et de sa survie. Scandale...**

C'est un amendement très troublant qui a été introduit par la majorité en commission des finances quelques jours avant l'adoption du projet de loi de finances 2025 en plénière le vendredi 15 novembre : la réduction de 40% à 2,5% des droits de douane sur le miel d'importation. Seule condition pour bénéficier de cette belle douceur fiscale : le conditionnement du produit dans des boîtes de 20 kg !

La baisse est trop importante pour ne pas susciter des interrogations. Et celles-ci ont fusé illico de l'opposition, notamment du groupe PJD dont le chef, Abdallah Bouanou, piqué au vif, a vertement critiqué une mesure qui

bénéficierait selon lui au plus grand importateur, dont il n'a pas révélé le nom, de ce produit très prisé. La sortie fracassante de l'élu islamiste a fortement résonné dans le camp gouvernemental où certains, outrés par cet amendement, se sont mobilisés pour circonscrire le feu...Ça s'agite, ça bourdonne...

Mais qui est ce seigneur du miel qui a pu s'offrir une telle délicatesse historique? le député RNI de Salé Abdelkarim Zemzami, pardi! Issu d'une célèbre famille d'apiculteurs dont la marque porte le nom, il est derrière cette mesure qui lui permettrait de se sucrer plus. Quelle ruche idée !

Sauf que ce qui dégage un parfum de passe-droit flagrant, glissé dans le PLF 2025 à l'insu du ministre du Budget Fouzi Lekjaa devenu furax après l'éclatement du scandale, n'avait même pas à être proposé et a fortiori de l'adopter... La majorité a justifié l'adoption de cette friandise aussi géante qu'un porte-container par la volonté de promouvoir, à l'image de ce qui a été fait dans le budget 2024 pour le thé importé, une industrie locale de conditionnement du miel en vrac créatrice d'emploi



Zemzami a mis le doigt dans le pot du conflit d'intérêt...

et de valeur. Voire... Cet argument ne tient pas la ruche, destiné à masquer grossièrement une vérité pourtant évidente : enrichir plus la fratrie Zemzami déjà immensément riches dont certains membres ont décroché des mandats électifs à l'issue des dernières élections sous la bannière du RNI (le transfuge du PPS Zouhair Zemzami président de la commune de Témara et son frère Abderrahim Zemzami qui s'est adjugé la chambre de l'artisanat de la région de Rabat-Salé-Kénitra).

Le député-apiculteur et ses soutiens, tout sucre tout miel, ont-ils un seul instant pensé aux conséquences désastreuses de leur décision sur les quelque 4000 apiculteurs que compte le pays? Visiblement, cela ne les dérange pas que leur ami fasse son miel de la disparition des petits producteurs du monde rural. "On voudrait les tuer qu'on ne s'y prendrait pas autrement", s'indigne un élu de la majorité qui a bon espoir que "cet amendement de la honte" soit supprimé en deuxième lecture du PLF à la Chambre des conseillers.

En attendant, la polémique enfle. Du côté du syndicat des apiculteurs professionnels du Maroc, où dominent la consternation et l'inquiétude, on tire la sonnette d'alarme sur les conséquences

de cette quasi-exonération porteuse d'une mise à mort de la filière artisanale de production du miel déjà fragilisée par l'effondrement des ruches en 2021 et 2022 pour des raisons écologiques.

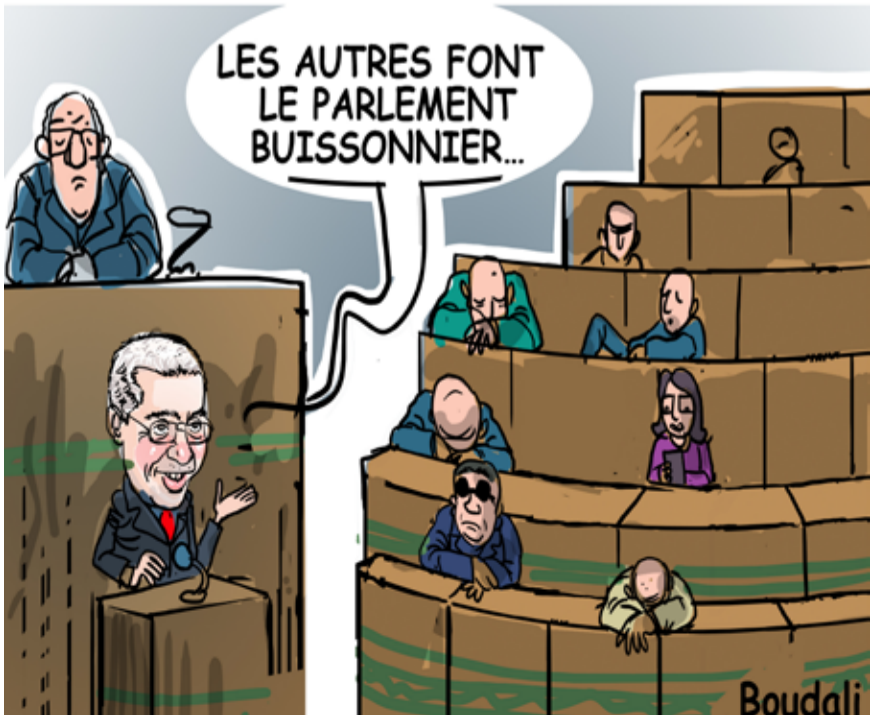
Ceux qui ont soutenu et laissé passer cette énormité au goût amer ont apporté de l'eau au moulin de ceux qui pensent que le gouvernement Akhannouch favorise les intérêts d'une camarilla d'importateurs agricoles au détriment des petits agriculteurs qui sont en train de crever la dalle...

Plus grave encore, Zemzami et ses amis ont péché par une méconnaissance totale du monde agricole et de son fonctionnement. Organiser ainsi par le jeu des allègements fiscaux indus l'inondation du marché national par du miel industriel à bas coût et à l'origine douteuse signifie la mise à mort des abeilles alors que ces insectes nobles sont connus pour être un rouage essentiel de la biodiversité. Et sans abeilles, reines de la pollinisation, point de récoltes! Et un Parlement sans Zemzami et ses semblables, qui ont montré de nouveau leur goût immodéré pour le conflit d'intérêt, ne s'en porterait que mieux! ▀

La rédaction

**ADOPTION DU PLF 2025 : UN TAUX D'ABSENTEISME RECORD**

LES AUTRES FONT LE PARLEMENT BUISSONNIER...





## Le Maigret du CANARD



### Une filière dans la tourmente

# Poudre de lait et poudre aux yeux

**L'accélération du phénomène de la décapitalisation qui frappe le cheptel bovin laitier fait le bonheur des importateurs de la poudre de lait dont les volumes ont explosé. Explications.**

LAILA LAMRANI

Dans les rayons des grandes surfaces et autres épiceries de quartier, il est fréquent que le client ne trouve pas du lait frais devenu une denrée rare. Alors, il se rabat sur le lait Ultra haute température (UHT), de deux dirhams le litre plus cher, disponible, lui, en grandes quantités (entier, écrémé et partiellement écrémé) et sous différentes marques, locales et étrangères. Cette pénurie du lait frais pasteurisé, qui remonte à quelques années déjà, renvoie aux problèmes de la filière bovine nationale (laitière et de boucherie), un secteur sinistrée qui a du mal à retrouver ses niveaux de production d'avant à cause de la crise sanitaire et de la flambée des prix des aliments consécutive à l'inflation

provoquée par la guerre d'Ukraine en 2021. Ces contraintes conjuguées les unes aux autres avec la sécheresse en toile de fond ont conduit à une décapitalisation du cheptel bovin, de nombreux éleveurs, surtout les petits, s'étant débarrassés de leur bétail qu'ils ne pouvaient plus nourrir.

Pour faire face à cette crise sans précédent et anticiper une envolée des prix, le gouvernement a ouvert les vannes importations aussi bien des viandes rouges que de la poudre de lait avec une suspension des droits de douanes pris en charge par le Trésor (dans la loi de finance 2024, la poudre de lait est exonérée de la TVA à l'importation de 20%). Le lait en poudre c'est du lait de vache qui a été déshydraté pour enlever l'eau au terme d'un processus qui préserve le lait pour une durée prolongée sans nécessiter de réfrigération.

Les statistiques de l'Office des Changes, au premier semestre 2024, montrent une augmentation significative des importations qui ont atteint quelque 23.400 tonnes (contre près de 15.000 tonnes à fin mai 2018) pour un montant de 700 millions de DH. Une tendance haussière qui n'est pas près de s'arrêter, tant les opérateurs ont goûté aux délices de la poudre... Cette explosion du recours à ce produit industrialisé se fait au détriment de la collecte de la production laitière



La filière laitière nationale menacée.

chez les éleveurs résilients locaux. Ces derniers se plaignent de la réduction de la commande des industriels comme Centrale Laitière, opérateur historique du secteur, du volume de lait auprès de leurs coopératives partenaires. Pour justifier leur politique de quotas, asphyxiante pour nous sur le plan économique, les opérateurs sortent le prétexte de la mauvaise qualité du lait non-acheté », s'indigne un éleveur de la région de Kenitra.

des éleveurs, qui frappe le cheptel national. Avec toutes les conséquences que cela induit pour le monde rural et la souveraineté alimentaire. À la lumière de toutes ces données peu réjouissantes, combien paraît lointaine cette année 2018! En juin de cette année, un communiqué émanant du ministère de l'Agriculture apporte des précisions sur l'usage de la poudre de lait dans la préparation du lait frais au Maroc. Selon le ministère dirigé alors par Aziz Akhannouch, la poudre de lait ainsi que les préparations laitières font l'objet d'importations régulières au Maroc par les opérateurs du secteur agro-alimentaire et sont utilisées dans la fabrication de divers produits (dérivés laitiers, chocolat, biscuits, confiserie, fromage fondu). Mais pas dans le lait. Le même communiqué ajoute que le Maroc a fait le choix d'interdire complètement l'utilisation de la poudre de lait et des préparations laitières en poudre dans le lait frais pasteurisé, indiquant que pour le lait UHT, elle n'est tolérée qu'en cas de dérogation pour des besoins spécifiques. Le souci étant, ajoute la même source, de protéger l'amont agricole et l'activité des petits éleveurs à travers le maintien de la collecte de lait frais de manière constante. L'amont agricole est aujourd'hui dans la tourmente. Avec des acteurs condamnés à manger de la viande enrégée en assistant, impuissants, à la perte de l'élevage national. Il est urgent de prendre le taureau par les cornes! ▶

### Importations massives

De la poudre aux yeux ! Entre une poudre de lait le kilo achetée entre 15 et 16 DH qui génère 10 litres de lait et la même quantité de lait cru payée entre 4 et 4,5 DH, le calcul est vite fait. Les entreprises agroalimentaires préfèrent gonfler leur marge bénéficiaire et engraisser plus leur actionnaires plutôt que de soutenir les producteurs locaux en grande difficulté qui se retrouvent avec des invendus sur les bras ou bradés dans des circuits du commerce informels ou carrément jetés dans la nature.

Ce n'est certainement pas avec les importations massives défiscalisées de la poudre de lait ou des viandes rouges que la filière bovine de lait comme de viande pourra être reconstruite. Bien au contraire, elles sont de nature à aggraver le phénomène de décapitalisation, faute de rémunération juste

### LES PRIX DES VIANDES ROUGES ONT BAISSÉ À FÈS

C'EST UNE VRAIE VIANDE ?

NON, C'EST UNE VIANDE D'IMITATION CHINOISE!





## Le Maigret du CANARD



*Enseignement supérieur*

# Petit règlement de comptes entre "amis"

**Le nouveau ministre de l'Enseignement, de la Recherche scientifique et de l'Innovation Azzedine El Midaoui ne semble pas porter son prédécesseur dans son cœur. Voici pourquoi.**

**LAILA LAMRANI**

Une séquence plus qu'explicite a trahi les rapports tendus entre les deux hommes. C'était lors de la cérémonie de passation des pouvoirs le 24 octobre 2024 entre le nouveau ministre de l'Enseignement, de la Recherche scientifique et de l'Innovation Azzedine El Midaoui et son prédécesseur Abdellatif Miraoui. Une vidéo devenue virale montre une tentative d'accolade de M. Miraoui immédiatement rejetée par celui qui vient de le remplacer. Le geste laissait clairement entendre qu'entre les deux responsables la cordialité ne coulait pas de source. L'explication tombe aussitôt : Le nouveau titulaire du portefeuille ministériel serait à l'origine de son éviction en 2023 de la présidence de l'université Ibn Tofail de Kenitra et son remplacement par Mohamed Larbi Kerkeb. Arrive ensuite une mise au point anonyme émanant d'un « proche du ministre » actuel qui balaie d'un revers de la main toute animosité entre Miraoui et Midaoui. Argument avancé : Ce dernier, dont le geste aurait été mal interprété aurait simplement tenu à ce qu'il accompagne son prédécesseur jusqu'à la sortie pour le saluer selon les règles protocolaires en la matière. Les règles de préséance dans ce genre de cérémonie ne doivent souffrir aucune entorse, quelle que soit la qualité de la relation entre le sortant et l'entrant. Aucune tension ne doit transparaître ni dans le geste ni dans la parole. La courtoisie devant les caméras jusqu'au bout... Effectivement, une photo circulera dans la foulée montrant les deux hommes se donner l'accolade comme



**Azzedine El Midaoui et son prédécesseur Abdellatif Miraoui.**

deux grands copains dans le hall du ministère. Oublions le premier acte porteur de confusion du nouveau ministre et fions nous au second qui semblait remettre les pendules à l'heure. Incident clos ? Pas vraiment.

### Défense

Une affaire troublante, rapportée par la presse (Al Akhbar 13/11) est venue tout remettre en cause et renforcer la première lecture faite du geste initial visiblement discourtois du nouveau ministre. Après la prise de ses nouvelles fonctions, ce dernier aurait découvert la disparition de près de 21 téléphones mobiles haut de gamme, de 16 tablettes électroniques et de 60 cartes de carburant. Pendant le déroulement de la cérémonie d'installation du nouveau responsable, des tours de pickpocket auraient-ils été organisés au sein du ministère ? Dès son installation, M. Midaoui aurait pris deux décisions : la révision des modalités d'utilisation pour un meilleur rendement des subsides annuels d'un montant d'environ 400 millions de DH alloués à l'Enseignement supérieur par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Cette

décision laisse entendre que l'ex-ministre PAM n'utilisait pas ces fonds à bon escient. L'autre décision prise par l'ex-président de l'université Ibn Tofail serait la résiliation d'un abonnement au restaurant d'un hôtel de luxe de la capitale pour un montant annuel de 620.000 DH. Une dizaine de pique-assiettes dont certains sont étrangers au département de l'ensei-

gnement supérieur y prenaient leur repas en compagnie de l'ex-ministre aux frais de la princesse. Difficile de ne pas voir dans ce qui ressemble a priori à un droit d'inventaire (que les nouveaux entrants au gouvernement exercent rarement et font fuiter encore moins dans la presse) un petit règlement de compte entre "amis". Du pain bénit pour l'association marocaine pour la protection de l'argent public (AMPAP) s'empare de l'affaire en demandant aux autorités compétentes d'ouvrir une enquête pour détournements de fonds publics sous couvert d'activités officielles. Le mis en cause rompt rapidement le silence et rejette dans un communiqué ce qu'il qualifie de fausses accusations. Dans sa défense, il fustige les réseaux sociaux et le recours à la diffamation qui passe sous silence les véritables enjeux de l'enseignement supérieur, tels que l'amélioration du niveau des universités et la réalisation des objectifs de développement du pays. D'aucuns ne manqueront pas d'objecter que les justifications de l'ex-ministre, qui a quitté le gouvernement sans régler la très longue grève des étudiants de médecine et pharmacie, ne mangent pas de pain et que la vengeance est un plat qui se mange froid... ▶





## Le Maigret du CANARD



### Radioscopie de la généralisation de l'AMO

# Le Cese livre son ordonnance

**Attendu depuis plusieurs mois, l'avis du Conseil Économique, social et environnemental (Cese) sur le bilan d'étape de la généralisation de l'AMO, a été rendu public mercredi 20 novembre 2024. Ce rapport révèle des données intéressantes et corrige bien d'autres, montrant que le système de soins national reste largement perfectible.**

**C**ette enquête, qui risque de ne pas plaire au gouvernement, lève le voile sur certains dysfonctionnements et obstacles qui entravent encore l'accès à une santé pour tous digne de ce nom.

« Si la couverture assurantielle a remarquablement progressé, son parachèvement et sa soutenabilité présentent des marges de progrès significatives » puisque (...) « près du quart des marocains (8,54 millions de personnes) n'accède pas encore aux services de l'AMO » pour diverses raisons : absence d'immatriculation (4,97 millions de personnes, soit près de 13,51% de la population totale ou « droits fermés » pour cause d'insuffisance de durée de déclaration ou de non-paiement, volontaire ou involontaire, des cotisations dues à leurs régimes de couverture. L'avis du Cese révèle que « cette situation de fermeture de droits concerne plus de 11 % de la population totale immatriculée, soit plus de 3,56 millions personnes ». Un chiffre énorme qui prive les concernés et leurs ayants-droits de se soigner.

« Pour les personnes effectivement couvertes, indique l'avis du Conseil, les droits ouverts concernent les remboursements et la prise en charge des soins ambulatoires, d'hospitalisation et des médicaments, laissant cependant à leur charge plus de la moitié des dépenses réelles. Par ailleurs, la majorité des dépenses de l'AMO est drainée vers le secteur privé de la santé, avec plus de 90% des dépenses des organismes gestionnaires des régimes des salariés du secteur privé et du

secteur public effectuées auprès des établissements privés. » Une enquête réalisée par les équipes du Cese fait ressortir « un niveau de satisfaction au sujet de l'AMO ressort « modéré » de la part des personnes disposant d'une assurance et critique de la part des personnes sans couverture ». Les critiques qui reviennent souvent dans la bouche des sondés : système « complexe », « peu protecteur », y compris de la part des personnes assurées, « insuffisamment clair sur les prestations couvertes, leurs coûts, leurs conditions d'accès et leurs modalités de remboursements ». L'enquête a par ailleurs montré la « persistance de la barrière financière », pour 60% de la population non couverte et 36% de la population assurée affirme renoncer aux soins pour des raisons financières. « Si l'objectif des 22 millions de nouveaux bénéficiaires visé par la généralisation de l'AMO à horizon fin 2022 n'a pas encore été atteint, le fait marquant à ce stade est l'extension de l'assurance-maladie à près de 14,6 millions de nouveaux immatriculés, parmi lesquels près de 11 millions par transfert de l'ex-régime RAMED vers le régime « AMO TADAMON », explique l'avis du Cese. La CNSS assure, à date, nous apprend le rapport du Conseil, la couverture de 24,5 millions d'immatriculés contre 8 millions en 2021 et traite en moyenne 100.000 dossiers par jour contre 22 000 dossiers traités en 2021. L'établissement a déployé des efforts remarquables pour la mise « en place d'un système d'information interconnecté avec plusieurs administrations centrales et établissements de soins ». Le Cese s'est félicité aussi de la « stratégie de transformation digitale [qui] a rendu possible le développement de services en ligne adaptés à chaque catégorie de population assurée, le remboursement électronique des prestations et le paiement multicanal des cotisations ». Le processus s'est appuyé également, indique l'avis du Cese, sur le renforcement des ressources humaines et l'extension de la présence territoriale de l'établissement, via son réseau d'agences. Last but not least, la CNSS « affiche désormais un délai de remboursement moyen de 9 jours des dossiers des assurés contre 12,4 jours en 2021 ». Tout en mettant en valeur ces avancées, le Cese pointe la persistance de certaines insuffisances. A cet égard, le Conseil fait remarquer que « plusieurs catégories de popula-



**Ahmed Reda Chami, président du Conseil économique, social et environnemental (CESE).**

tions n'ont toujours pas été intégrées à l'AMO ». Parmi ces catégories figurent « les aides familiaux, représentant environ 2 millions d'actifs » [qui] ne sont couverts par aucun des régimes prévus par les textes d'extension de l'assurance-maladie obligatoire ».

Le Cese a fait également une radioscopie du secteur mutualiste qu'il a qualifié d'« acteur oublié de la généralisation. » Sur cet aspect, le Cese nous apprend que réseau mutualiste marocain est composé de vingt-huit mutuelles et d'une Union. « Ces acteurs ont réussi, entre 1919 et 2005, à fournir des services de couverture médicale grâce à la seule contribution financière de leurs membres », ajoute-t-il. Le Cese a fait également une radioscopie du secteur mutualiste qu'il a qualifié d'« acteur oublié de la généralisation. » Sur cet aspect, le Cese nous apprend que réseau mutualiste marocain est composé de vingt-huit mutuelles et d'une Union. « Ces acteurs ont réussi, entre 1919 et 2005, à fournir des services de couverture médicale grâce à la seule contribution financière de leurs membres », ajoute-t-il. Le secteur mutualiste national dispose d'une offre de 232 unités médico-sociales. A cet égard, le Cese fait une comparaison avec la mutualité française dont les services de soins et d'accompagnement « constituent le premier réseau sanitaire et social à but non lucratif, avec plus de 2600 éta-

blissements et services sanitaires et 15 000 professionnels de santé ». Lors de leurs auditions, les dirigeants des mutuelles du secteur public et privé national ont appris aux équipes du Cese qu'ils n'ont pas été curieusement associés à l'élaboration des textes d'application de la loi cadre sur la protection sociale (n° 09-21), y compris le projet de loi n°54-23 modifiant la loi n°65-00 relative à l'AMO. Ils ont expliqué que ce dernier, intervenu en application de l'article 15 de la loi-cadre susvisée portant notamment sur « l'instauration d'un organisme unifié de gestion de ces régimes », devrait préalablement faire l'objet d'une étude d'impact.

A début octobre 2024, conclut le Cese, 31,8 millions de personnes étaient immatriculées auprès d'un des régimes d'assurance maladie existants. « Par rapport à une population totale évaluée à 36,8 millions d'habitants, cela signifie que 13,55% de la population n'est pas encore enregistrée à un régime d'assurance-maladie. A cette population non-immatriculée s'ajoutent un peu plus de 3,5 millions de personnes qui, bien qu'effectivement immatriculées, sont en situation dite de « droits fermés », et ne peuvent pas bénéficier de couverture de leurs frais de soins. » Soit au total, un peu plus de 8,5 millions de résidents ne sont pas en capacité d'accéder à une offre de soins, ce qui correspond à 23,20% de la population. ▀





## Le Maigret **du CANARD**



### Boeuf brésilien aux hormones

## Les Marocains ont-ils mangé de la viande contaminée?

**N**ouveau scandale sanitaire en France et potentiellement au Maroc. Des résidus de l'hormone de croissance œstradiol, interdite en Europe mais autorisée au Brésil, ont été détectés dans du bœuf importé, selon un audit de la Commission européenne. Utilisée pour accélérer la croissance des bovins femelles, cette hormone est considérée comme cancérogène par les experts. « Des expositions répétées peuvent induire des cancers, par exemple des cancers du sein », a mis en garde un cancérologue à l'hôpital Bichat. Un risque confirmé par Jean-Luc Angot, inspecteur général de Santé publique vétérinaire au ministère de l'Agriculture. « Ces substances hormonales ont vraisemblablement un effet cancérogène chronique. C'est pour cela que l'Union européenne l'avait interdit dès 1988 », a-t-il expliqué. Pour sa part, Foodwatch indique que l'œstradiol «provoque l'apparition de tumeurs et en favorise le développement ». L'hormone en cause, l'œstradiol 17 Beta, utilisée pour accélérer la croissance des bovins femelles, est en effet autorisée au Brésil, mais strictement interdite en Europe. Quid du Maroc qui a importé au cours des dernières années plusieurs milliers de têtes de bovins du Brésil pour freiner la hausse des prix des viandes rouges ? Les Marocains ont-ils potentiellement mangé de la viande contaminée ? Qu'en pense ONSSA? Une affaire à surveiller comme le steak sur le grill. ▶



Une vache brésilienne en pleine méditation à Rabat...

## ENTREZ DANS LA LÉGENDE 320 PAGES DE FIERTÉ ET D'ÉMOTIONS



Votre exemplaire offert vous attend sur [mdjs.ma](http://mdjs.ma)



## Bec et ONGLES



*Saad Berrada, nouveau ministre de l'Éducation, du Préscolaire et des Sports*

# J'ai plus de gâterie dans mon cartable

**Guidé par sa curiosité, le Canard est parti à la recherche du nouveau ministre de l'Éducation, du Préscolaire et des Sports Saad Berrada pour l'interroger sur sa nouvelle fonction.**

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

**Vous êtes la grande surprise du dernier remaniement gouvernemental du fait de votre statut de patron d'une confiserie. Qu'est-ce que vous pouvez apporter à l'école publique en crise ?**

D'abord de la douceur dans la relation enseignants-apprenants et un appétit féroce pour le savoir et l'apprentissage.

**Mais encore ?**

Tout au long de ma carrière de vendeur de sucettes, j'ai appris l'importance de se laisser guider par sa gourmandise pour goûter à la véritable essence des choses de la vie.

**Il paraît que depuis votre nomination, vous n'avez pris aucune décision majeure...**

Si, si. La première chose que j'ai faite juste après la passation des pouvoirs c'est d'ausculter le budget des écoles pionnières lancées sous le mandat de mon prédécesseur. Dans les affaires, j'ai appris que pour bien connaître un secteur, il faudrait s'intéresser à la partie investissement et suivre la piste de l'argent.

**Pour traquer des fraudes éventuelles ?**

En fait, je ne sais pas encore. Mais ce qui est sûr c'est que je ne veux pas d'ombre au tableau pour mener ma nouvelle mission en la savourant...

**Avez-vous une feuille de route précise comme ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports ?**

En vérité, personne ne m'a demandé ce que je dois faire ou ne pas faire et quels résultats je dois obtenir durant les deux ans de mon mandat. Je suis ministre et c'est tout. Un portefeuille que j'ai longtemps convoité et exigé comme récompense de mes bons et loyaux services au RNI où j'ai investi et je me suis beaucoup investi.

**Mais que comptez-vous faire pour redresser l'école publique? Avez-vous une quelconque vision?**

Il ne faut pas compter sur moi pour améliorer le niveau de notre école malade. Si j'arrive à maintenir le statu quo et freiner sa dégradation, c'est déjà pas mal. Je mériterais la mention honorable.

**Quel ministère avez-vous convoité ?**

J'avais postulé initialement pour celui du Commerce et de l'Industrie. Mais j'ai finalement hérité de celui de l'Éducation nationale pour je ne sais quelle raison d'ailleurs. En voilà une équation complexe! Ils veulent peut-être que je démocratise les sucettes dans les établissements scolaires du pays. Si c'est le cas, je trouve que ma nomination a du sens.



**Ah bon !**

C'est connu, les enfants adorent les sucreries, bonbons et chocolat. Qui mieux que moi, le roi de la sucette, pour satisfaire les 8,7 millions de petits élèves marocains ? Côté sport, ma nomination est tout aussi cohérente puisque le sucre est connu pour stimuler la dopamine. A ce niveau-là aussi, j'ai plus d'une gâterie dans mon sac.

Cela dit, pour moi les maroquins c'est kif-kif, chocolat blanc et blanc chocolat. L'essentiel c'est que j'ai intégré le gouvernement et un passage même furtif va valoriser ma carte de visite.

**Les syndicats de l'enseignement sont connus pour être exigeants et difficiles. Quel langage comptez-vous leur tenir ?**

Je suis conscient que la compréhension mutuelle ne sera pas facile. En cause, la pauvreté de mon arabe. Le francophone que je suis demande l'indulgence et la patience des syndicats, sachant que la modestie et la détermination sont les contre-maîtres, pardon mes maître-mots.

**Comment vous définissez-vous?**

Comme un homme de chiffres et non de lettres et sur ce plan je vais sans doute m'entendre avec les centrales syndicales. Faute de quoi, je suis obligé de me faire violence et leur tenir la dragée haute. ▶

## *Soutien social* L'ANSS tient son premier Conseil d'administration

**L**e Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch a présidé, mercredi 20 novembre 2024 à Rabat, la première réunion du Conseil d'administration de l'Agence nationale de soutien social (ANSS), indique un communiqué rendu public par la primature. Il s'agit d'une institution créée conformément aux Hautes orientations royales, en vue de développer et de mettre en œuvre les politiques de soutien social, notamment le programme des aides sociales directes lancé fin 2023. La première réunion du Conseil d'administration de l'agence a permis de discuter des enjeux stratégiques liés à la mise en place de l'ANSS et d'approuver son programme d'action et son budget prévisionnel pour l'année 2025.

Le Conseil d'administration a également approuvé l'organigramme et le statut spécifique des ressources humaines de l'ANSS. Conformément aux directives royales, le programme des aides sociales directes destiné aux familles vulnérables et précaires, vise à améliorer le niveau de vie des catégories bénéficiaires, à réduire la pauvreté et à renforcer le développement social, dans un total respect des principes de transparence, d'équité, de solidarité et de bonne gouver-



**Aziz Akhannouch présidant le Conseil d'administration de l'agence.**

nance, ajoute le communiqué. Le programme des aides sociales directes, lancé grâce au déploiement accéléré par le gouvernement du Registre Social Unifié, bénéficie à près de 4 millions de ménages, dont 5,4 millions d'enfants et 1,2 million de personnes âgées de plus de 60 ans, selon le texte de la primature. En ligne avec les prévisions budgétaires, le programme devrait mobiliser une enveloppe estimée à 25 milliards de dirhams au titre de l'année 2024. Ont notamment participé à cette première réunion le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Santé et de la Protection sociale, le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille, le ministre chargé du Budget, le Haut Commissaire au Plan, la directrice générale de l'Agence Nationale de Soutien Social et le directeur général du groupe de la Caisse de Dépôt et de Gestion. ▶



## Can'Art et CULTURE



# Culture Tac Art Gallery, Sale se dote d'un nouvel espace d'Art contemporain



Le peintre Nouredine Chater.

La galerie d'Art contemporain qu'ouvre THE ART COMPANY@ à Salé le 21 novembre 2024 ambitionne de devenir un véritable carrefour entre tradition et modernité. Elle se niche dans l'enceinte de l'hôtel Dawliz, qui offre une vue exceptionnelle reliant visuellement le passé glorieux et l'avenir prometteur de la région : d'un côté, les monuments majestueux de la Tour Hassan et du Mausolée Mohamed V, et de l'autre, le magnifique Grand Théâtre et l'impressionnante Tour Mohammed VI, symboles de l'essor et de l'innovation du Maroc contemporain. La galerie a dans sa programmation plusieurs expositions d'envergure d'artistes confirmés, mais aussi d'une sélection de nouveaux talents de la scène émergente.

Ce nouvel espace ne se limite pas à l'exposition et la vente d'œuvres d'art. Il se positionne donc comme un véritable lieu de culture et d'échange, où artistes, amateurs d'art, intellectuels et grand public pourront se rencontrer et dialoguer. À travers ses expositions, ses conférences, ses performances et ses ateliers, il invitera aussi à réfléchir sur les identités culturelles de Salé et Rabat, et sur leur rôle dans la construction d'un avenir résolument moderne.

Cette soirée exceptionnelle d'inauguration par THE ART COMPANY@ de l'Espace d'Art de Salé s'annonce riche en culture et en découvertes artistiques :

### Conférence littéraire le 21 novembre - 17h :

L'écrivain, chroniqueur et architecte-urbaniste Rachid BOUFOUS présentera son nouveau roman intitulé "Petites et grandes histoires du Maroc, le tome II". Cet ouvrage promet de plonger les lecteurs dans les récits captivants du patrimoine marocain, mêlant anecdotes historiques

et réflexions contemporaines. La conférence sera une occasion unique d'échanger avec l'auteur et d'explorer son regard sur les richesses culturelles de Salé et du Maroc.

### Grande exposition inaugurale le 21 novembre-19h :

L'artiste Nouredine CHATER dévoile son exposition qui se poursuit jusqu'au 31 décembre 2024, intitulée "Entre ciel et terre". Cette collection explore des thèmes liés à la connexion entre l'humain, la spiritualité et l'environnement, à travers des œuvres qui invitent à la contemplation et à l'émotion. Ses lettres et ses étoiles semblent suspendues dans le temps et l'espace, en totale apesanteur, entre deux eaux, entre ciel et terre... L'artiste, connu pour sa maîtrise des textures et des couleurs, propose une expérience visuelle unique qui s'accorde parfaitement avec la philosophie de cet espace dédié à la modernité, à l'Histoire et à la culture.

Le programme reflète une association harmonieuse entre littérature et arts plastiques, soulignant l'ambition de cet espace d'être un lieu de dialogue entre disciplines artistiques et expressions culturelles. Un rendez-vous qui vaut largement le détour !



**Chic**  
optique

**L'OPTICIEN QUI  
SUBLIME VOTRE  
REGARD**

**DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER  
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angie Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma



# Le Maigret du CANARD



## POINT DE VUE

### Abdeslam Seddiki



Economiste,  
ancien  
ministre de  
l'Emploi et des  
Affaires sociales.

## L'investissement public, entre chiffres et réalité

**S**elon la théorie keynésienne, à court terme, les dépenses publiques de toutes sortes (salaires, consommations intermédiaires, investissements, allocations-chômage, etc.) contribuent en effet à déterminer le niveau de la demande globale, qui s'adresse aux entreprises et à partir de laquelle sont effectués les choix en matière de production et d'emploi.

Sur le long terme, les dépenses publiques agissent également sur l'offre : les dépenses d'éducation et de santé augmentent la productivité de la main-d'œuvre, les dépenses de recherche contribuent à la découverte de nouveaux procédés et de nouveaux produits susceptibles d'améliorer le bien-être, les dépenses d'investissement permettent de développer des infrastructures utiles à l'activité dans l'ensemble des secteurs, etc.

Les dépenses publiques jouent donc à la fois sur la demande et sur l'offre, c'est-à-dire sur le niveau d'activité économique, qui, à son tour, détermine les recettes sur lesquelles l'État peut compter. Lorsque l'activité s'améliore et que l'État parvient à lutter contre l'évasion fiscale, les recettes augmentent avec le revenu national, d'où un moindre recours à l'endettement : la dette publique s'accroît alors plus lentement que le PIB, et le ratio d'endettement (dette/PIB) diminue. Lorsque l'activité décroît, le PIB fond plus vite que la dette, et le ratio d'endettement augmente. Ce schéma théorique est loin de se vérifier dans le cas du Maroc en prenant comme base d'analyse l'investissement public.

Estimé à 340 MMDH dans le projet de loi de finances 2025, l'investissement public se compose comme suit : 40% de cette enveloppe reviennent aux EEP (Établissements et Entreprises publiques), soit 138 MM DH ; le budget général, les CST (Comptes Spéciaux du Trésor), les SEG-

MA, totalisent, en procédant à la neutralisation des transferts du budget vers les CST et les SEGMA, le montant de 120,5 MM DH, soit 35,4% ; le Fonds Mohamed VI pour l'investissement est doté d'une enveloppe de 45 MM DH, soit 13,2% ; les collectivités territoriales y contribuent à hauteur de 6,3%, soit 21,5 MMDH ; le Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre doté de 15 MM DH représente 4,4%. L'investissement public tel qu'il est présenté sur le papier représente 20,6% du PIB. C'est une proportion énorme en comparaison avec les

pays à orientation libérale. Dans les pays européens, l'investissement public ne représente que 3 à 4% du PIB !

Toutefois, ces données appellent les remarques suivantes : en premier lieu, l'investissement public qui représente les deux tiers de l'investissement global se caractérise par une efficacité limitée due notamment à une mauvaise gouvernance et au caractère réduit de l'effet multiplicateur qui joue essentiellement dans les pays partenaires du Maroc. Ainsi, à chaque fois que notre pays réalise un projet d'infrastructure, cela nécessite des importations de l'étranger sous forme de biens d'équipement et de technologie. Cette démonstration est valable pour les plans de relance qui ont eu peu d'impact tant sur la croissance que sur l'emploi.

### Inégalités

En deuxième lieu, les 45 MM DH affectés au Fonds Mohamed VI faisant partie d'un plan de relance post-covid remontent à 2021 et sont reportés d'un budget à un autre au point qu'on parle toujours d'opérationnalisation dudit Fonds !

En troisième lieu, cet investissement n'est réalisé que dans une proportion tournant autour de 70%, ce qui signifie que l'investissement effectif ne dépasserait pas 238 MMDH, voire beaucoup moins si on prend en considération l'ensemble des remarques soulignées précédemment.

En quatrième et dernier lieu, l'investissement public est mal réparti territorialement et ne profite pas à toute la population de la même manière et par conséquent, il ne fait qu'aggraver les inégalités territoriales comme cela apparaît dans la note relative à la répartition régionale de l'investissement. Ainsi, d'après nos calculs, réalisés sur la base des chiffres disponibles, les montants de

l'investissement public par habitant varient, selon les différentes régions, entre 14400 DH (Laayoune Saqiat Al Hamra) et 1693 DH (Fès- Meknès). Par rapport à la moyenne nationale de 3738 DH par habitant, 5 régions se situent au-dessus de cette moyenne et les 7 autres sont au-dessous. On soulignera également que ces données n'ont qu'une valeur indicative dans la mesure où elles portent seulement 137,7 MM DH sont concernés, soit à peine 40% du montant global prévu par le PLF 2025.

Bien sûr, il faut faire la comparaison sur le long terme afin de saisir les dynamiques régionales. A ce niveau, les rédacteurs de ladite note relèvent effectivement une dynamique régionale des régions à faible contribution au PIB dans la mesure où elles connaissent des taux de croissance plus importants que les autres. Cette dynamique concerne essentiellement nos régions du Sud qui ont bénéficié d'investissements considérables et d'un programme de développement de près de 80 MM DH. Mais pour l'heure, on relève toujours la concentration de la richesse dans les trois régions : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma qui concentrent à elles seules près de 60% (58,6%) du gâteau national.

La réduction des inégalités territoriales et sociales demeure un vœu pieux. Même les collectivités territoriales qui devraient normalement y contribuer en affectant les transferts publics dont elles bénéficient à l'investissement (51 MM DH la part de la TVA transférée aux communes et 9 MM DH mis à la disposition des régions), ne mobilisent à cette fin que 21,5 MM DH. Le reste, soit 38,5 MM DH sont destinés au fonctionnement ! Une situation pour le moins anachronique qu'il faudra corriger au plus vite. Il est temps de clarifier les rapports entre l'Etat Central et « l'Etat territorial » à travers la mise en œuvre d'une politique audacieuse de décentralisation et de déconcentration qui soit en harmonie avec l'objectif stratégique de la régionalisation avancée. C'est une dimension que l'Etat social tel qu'il est mis en œuvre par le gouvernement a laissé de côté.

Le pays est appelé à assurer trois équilibres fondamentaux : équilibres macroéconomiques, équilibres macrosociaux et équilibres écologiques. Pour l'heure, et contrairement aux affirmations des pouvoirs publics, force est de constater qu'aucun de ces trois équilibres n'est entièrement réalisé. Même les équilibres macroéconomiques demeurent fragiles et sont sujets à inquiétude : déficit budgétaire voisin de 5% ; déficit chronique de la balance commerciale ; endettement du trésor de 70% et endettement public de 84%.

Seul un changement de cap serait de nature à redresser à la fois nos équilibres macroéconomiques et assurer le mieux vivre de la population tout en préservant nos ressources naturelles. Ces objectifs ne sont pas contradictoires. Au contraire, ils font partie d'une même dynamique. A condition de changer de paradigme et d'abandonner un certain nombre de recettes néo-libérales qui ont montré leurs limites. ▀

### CHIFFRES DU DERNIER RECENSEMENT : LES MAROCAINS SONT SCEPTIQUES

LA POPULATION DU MAROC EST EN BAISSSE OU QUOI ?

MAIS SES PROBLÈMES AUGMENTENT...





# Le MIGRATEUR



*Les Etats-Unis autorisent l'Ukraine à utiliser leurs missiles ATAMCS*

## Le dernier baroud de Biden

**Le président sortant Joe Biden cherche-t-il à compliquer la tâche diplomatique à Donald Trump qui a martelé tout au long de sa campagne électorale qu'il est en capacité d'arrêter les hostilités entre les deux frères-ennemis ?**

**JAMIL MANAR**

Attendue depuis longtemps, la décision est venue un peu tard. Après plusieurs mois de réclamations insistantes, Joe Biden a donné son accord à Volodymyr Zelensky pour utiliser les missiles américains ATACMS d'une portée de 300 kilomètres pour frapper la Russie en profondeur, a annoncé un responsable américain. Un débat agitant depuis plusieurs mois les chancelleries occidentales pour autoriser le

recours aux missiles US contre le territoire russe. Emmanuel Macron avait défendu cette option lors d'une visite d'État en Allemagne en mai 2024. Le président ukrainien a accueilli dimanche 19 novembre cette information sans enthousiasme, ajoutant qu'« aujourd'hui, de nombreux médias rapportent que nous avons reçu l'autorisation de prendre des mesures appropriées ». « Mais les frappes ne se conduisent pas à l'aide de mots. Les choses comme cela ne sont pas annoncées », a-t-il poursuivi. « Les missiles parleront d'eux-mêmes ». Une manière de signifier qu'il attend la livraison effective des armes pour juger... Cette décision constitue un changement important dans la conduite des opérations ukrainiennes. Avec ces missiles d'une portée maximale de plusieurs centaines de kilomètres, l'Ukraine pourrait toucher des sites logistiques des forces russes et des aérodromes d'où décollent ses bombardiers. Mais les experts des affaires militaires sont sceptiques quant à la capacité de ces missiles à changer la donne



**Les missiles ATACMS ne vont pas faire gagner la guerre à l'Ukraine...**

sur le terrain pour l'Ukraine. Le président russe, Vladimir Poutine, avait prévenu qu'une telle décision signifierait que « les pays de l'Otan » sont devenus co-belligérants. Cependant, le timing de cette décision, prise par un président américain sortant, interroge sur sa véritable finalité. Biden cherchait-il compliquer la tâche diplomatique à Donald Trump qui a martelé tout au long de sa campagne électorale qu'il est en capacité d'arrêter les hostilités entre les deux frères-ennemis ? En guise de riposte à la

décision de Biden, le président russe Vladimir Poutine a signé mardi 19 novembre une doctrine nucléaire révisée, déclarant qu'une attaque conventionnelle contre la Russie par toute nation soutenue par une puissance nucléaire sera considérée comme une attaque conjointe contre son pays. Un énième coup de bluff du maître de Kremlin qui n'arrête pas de brandir l'arme nucléaire tactique sans passer à l'acte ? Mais il ne faut pas trop énerver le tsar... ▶

*Législatives anticipées au Sénégal*

## Le Pastef haut la main

**Sans surprise, le Pastef a réussi son pari. Huit mois après avoir remporté le scrutin présidentiel, Bassirou Diomaye Faye disposerait enfin d'une majorité à ses couleurs à l'Assemblée nationale, d'après les résultats provisoires du dépouillement.**

**JAMIL MANAR**

Quelque 7,3 millions d'électeurs étaient appelés à voter pour ce scrutin anticipé, à la suite à la dissolution, le 12 septembre dernier, de l'Assemblée nationale par le président Bassirou Diomaye Faye en quête d'une majorité pour concrétiser ses promesses électorales. Maintenant qu'il a les coudees franches, il n'a pas le droit à l'erreur surtout qu'il a siccité des attentes immenses parmi la population

ou il bénéficie de préjugés favorables. Dès dimanche soir, le porte-parole du parti présidentiel a déclaré à la télévision qu'il rendait « hommage au peuple sénégalais pour la large victoire qu'il a donné au Pastef », affirmant être en possession de « 90 à 95% des résultats. » Le Premier ministre Ousmane sonko avait appelé au calme lors de son vote dans son fief de Ziguinchor en Casamance, dans le sud du pays. « En démocratie, il n'y a pas de place pour la violence », a-t-il lancé face aux caméras. Force est de constater que le chef du Pastef a été



**Le président sénégalais accomplissant son devoir...**

écouté, et la journée de vote s'est déroulée sans incident majeur. Lundi matin, la presse locale titrait déjà sur la victoire du parti présidentiel, saluant un « raz de marée », un « plébiscite » ou encore « une déferlante ». En une du quotidien « Sud », le Premier ministre Ousmane Sonko, qui a offert une nouvelle victoire au Pastef, pose

fièrement en faisant avec ses deux mains le « V » de la victoire. Pour sa part, la coalition politique Takku Wallu menée par l'ancien président Macky Sall a essuyé une nouvelle défaite. Elle a dénoncé dans un communiqué publié dimanche soir une « fraude massive organisée par le Pastef. » ▶

**le Canard Libéré**

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : [contact@lecanardlibere.com](mailto:contact@lecanardlibere.com)

Site web : [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

**Abdellah Chankou**

[a.chankou@lecanardlibere.com](mailto:a.chankou@lecanardlibere.com)

RÉDACTEUR EN CHEF

**Abdellah Chankou**

RÉDACTION

**Jamil Manar**

**Amine Amerhoun,**

**Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,**

**Laila Lamrani Amine et**

**Chaimaa El Omari Naib**

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

**Samir Berhil**

[s.berhil@lecanardlibere.com](mailto:s.berhil@lecanardlibere.com)

CARICATURES

**Boudali, Zag**

WEBMASTER

**Larbi Larzaoui**

INFOGRAPHIE

**Yahia Kamal**

LOGISTIQUE

**Youssef Roumadi**

SERVICE COMPTABILITÉ

**Essaadia HAKANI**

Impression

**Maroc Soir**

DISTRIBUTION

**Sapress**

DOSSIER PRESSE

**Aut. 51/06**

DÉPÔT LÉGAL

**2007 / 0025**

ISSN 2028-0416



# Et BATATI ET BATATA



## Mot Fléchés

ÉTALAGE FOUR VILLAGE	JOUR BOURNE FOUR FOUR	LIVRE COURTES PÊCHE	PERNET	PROFÈRE UN FOUR FOUR	UN FOUR FOUR
			ARÔME ROTI DE VEAU		
					DIEU SOLAIRE
			TRÈS PRESSÉ DÉBRILLÉ		
RÉCITAL ARABESQUE COUTURES					DUPÉ CONDIMENT
	BEAUCOUP NATURALISTE			DONNE LE TON AUTRUCHE	ÉTAT AMÉRICAIN
VITALITÉ DIVERSI- SEMENT				FAC DE TECHNO NIVELA	
		ARTICLE ÉTRANGER ÉGRATONNE		POUR FAIRE LA BIÈRE JEUNE FILLE VERTIGINEUSE	PARTIE DE TENNIS
ÉLÉGANTE CONVOTER RICHEN ET RELIGIEUX					BONNE CARTE CALEPIN
		PEINTURE À L'EAU COUSIN DU LOIR			
UN FOUR FOUR				POSSESSIF GENDARME DE LA TÛLE	MONNAIE COURANTE
			DRÔLE D'OISEAU		BOISSON
UN FOUR FOUR				À L'ÉTAT NATUREL CONDITION	
	INTERJEC- TION		ENHUIER		
UN FOUR FOUR				DE MÊME	

## Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

**Horizontalement**  
 [1] On doit le suivre. Sert d'image à Cyrano dans sa tirade. À l'avant d'après. [2] C'est une forme de culture. [3] Un bout de mortelle. Fait de vive voix. [4] Fée bienfaisante dont parle Voltaire. Prénom d'une femme de lettres, compagne d'Aragon. [5] Peintre du XVIIe siècle. [6] Lettres de typographie. Un bout de toïe. Permet d'écourter le texte. [7] Celle du roi a fait l'objet d'une pièce de Lavedan Romains [8] Dans une locution indiquant le bon emploi. Affrétai. [9] Petits cadeaux. Victimes d'une soustraction. [10] Héroïne de Lamothe. Un roman de Colette le présente à ses débuts. [11] Commune normande. On l'associe à Pylade comme Montaigne à La Boétie.

**Verticalement**  
 [A] Personnage de Pierre Loti. [B] Pousse à rester chez soi. [C] Un début de vieille colère. Lettres de gîte. Image sainte. [D] Personnage de Marivaux. Largeurs. [E] Compagnes de rois africains. [F] On l'a à l'œil. Possessif. [G] En début de portée. Ce n'est pas un rêve. Début de brillance. [H] Dickens y a placé un grillon. Héraclès paya cher son amour pour cette princesse. [I] Font l'article. [J] Tendu. Une âme troublée. [K] Opinion de Hamilton et de Auguste Comte.

## Mots Mêlés

R	U	E	T	A	R	E	L	E	C	C	A	M
E	U	E	R	E	I	T	R	O	P	E	L	S
T	T	E	V	U	R	T	U	O	S	S	U	N
R	N	L	T	A	E	R	O	I	U	S	M	I
O	A	O	D	A	R	V	R	P	P	E	I	E
V	T	I	D	O	R	B	I	E	A	N	N	R
I	O	U	I	O	E	U	N	L	O	C	I	F
S	N	E	T	R	M	S	B	O	O	E	U	E
E	G	N	A	C	I	E	R	R	Y	J	M	C
U	I	P	L	O	V	I	T	N	A	A	N	L
R	L	U	N	F	I	L	T	R	E	C	H	E
R	C	C	A	R	R	O	S	S	E	R	I	E
A	M	O	R	T	I	S	S	E	U	R	E	F

- A Acrobate
- B Ban
- C Cap
- D Dard
- E Éclair
- F Fée
- G Gîte
- H Héraclès
- I Image
- J Jean
- K Ké
- L Lettre
- M Manteau
- N Nœud
- O Odeur
- P Pylade
- R Ruche
- S Surtout
- T Tendu
- V Vive

## Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

6			2			9		8
				8			4	
8		3		6	9	5		
	2							5
9		6				1		3
5							6	
		9	4	5		6		7
	6			9				
3		2			8			9

## A méditer



« Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile. »

Jean de La Fontaine.

## Solution des jeux du numéro précédent

### Su-Do-Ku

3	6	1	9	7	2	8	4	5
9	8	5	1	6	4	2	7	3
2	4	7	8	5	3	6	9	1
1	5	2	6	9	8	4	3	7
4	7	3	5	2	1	9	8	6
6	9	8	4	3	7	1	5	2
8	3	4	2	1	5	7	6	9
7	2	9	3	8	6	5	1	4
5	1	6	7	4	9	3	2	8

### Mots fléchés

E	S	A	B	C	P						
A	M	B	A	S	S	A	D	R	I	C	E
P	I	V	O	T	S	E	G	A	L		
R	E	N	O	I	R	C	R	O	C		
R	O	N	G	E	U	R	G	A	I		
M	E	C	N	S	U	R	N	O	M		
U	L	C	E	R	E	U	E	M			
V	R	A	I	E	N	A	D	E			
R	E	V	A	O	D	E	U	R			
O	R	D	R	E	A	C	E	S	G		
A	G	R	E	C	E	S	U	E			
A	C	C	E	S	H	U	M	E	R		
K	O	E	P	A	R	S	I	F			
J	E	U	N	A	I	T	T	E	N	U	
T	R	O	U	S	S	E	N	E	T		

### Mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	
1	O	U	T	R	E	T	O	M	B	E	
2	P	R	O	V	I	N	C	I	A	L	E
3	E	R	S	N	T	A	N	I	T		
4	R	A	C	E	E	A	C	M			
5	A	C	A	T	A	L	E	P	S	I	E
6	B	A	N	A	L	I	T	E	N	S	
7	O	I	L	X	E	R	X	E	S		
8	U	N	A	D	I	R	I	O			
9	F	R	I	G	O	R	I	F	I	E	R
10	F	O	E	R	D	E	O	A			
11	E	B	I	S	E	L	E	M	E	N	T

### Mots Mêlés

## Mots Mêlés

Solution : France Gall.



# Et BATATI ET BATATA



Bizarre



## Avale 120 000 \$

Il a quelques jours, une œuvre d'art d'une valeur de 120.000 dollars a été mangée par un visiteur du musée d'art Leeum, à Séoul (Corée du Sud). Selon la BBC, cette œuvre intitulée Comedian, réalisée par l'artiste italien Maurizio Cattelan, n'était autre qu'une banane scotchée au mur. Le jeune homme qui l'a dévorée s'est justifié en expliquant avoir sauté son petit-déjeuner.

En réalité, cet étudiant en art avait prévu son coup. Interrogé par les médias locaux, il a qualifié son acte de « rébellion contre la rébellion » que constituait selon lui cette réalisation. « Abîmer une œuvre d'art peut aussi être considéré comme une œuvre d'art, j'ai donc pensé que ce serait intéressant... N'est-elle pas scotchée là pour être mangée ? », a questionné le jeune homme, dont le happening a été filmé par un ami et publié sur YouTube par la chaîne sud-coréenne KBS News. La vidéo montre l'étudiant manger nonchalamment cette banane, avant d'en scotcher la peau au mur. D'après la BBC, le musée a annoncé qu'il n'engagerait pas de poursuite contre le jeune homme. Aucun dommage et intérêts ne sera demandé. Selon le média britannique, la banane exposée était de toute manière remplacée tous les deux ou trois jours. Interrogé, l'artiste Maurizio Cattelan a d'ailleurs affirmé que cet incident ne lui posait « aucun problème ». Or s'il ne manque pas de bagout, cet acte n'est toutefois pas inédit. En décembre 2019, cette œuvre achetée 120.000 dollars par un collectionneur français avait déjà été mangée par un autre artiste à l'occasion de la foire Art Basel de Miami.

## Y a un fou dans l'avion

Dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 avril, un avion de la compagnie United Airlines à destination de Tel-Aviv a fait demi-tour après qu'un passager s'est battu avec des membres de l'équipage. Les toilettes étaient occupées. Un passager israélien s'est assis sur un siège réservé au personnel en attendant son tour. Un geste qui n'a pas plu aux membres de l'équipage du vol de la compagnie United Airlines qui ralliait Newark (Etats-Unis) à Tel-Aviv (Israël) dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 avril. Le ton est vite monté entre le passager et un membre du personnel venu lui dire de se lever, raconte le site Ynet.news. "Les membres de l'équipage lui ont dit que s'il ne retournait pas à son siège, l'avion reviendrait à New York", a déclaré un témoin de la scène. Le fautif aurait alors ignoré les menaces, les jugeant ridicules. Et, finalement, trois heures seulement après le décollage, le pilote a décidé de faire demi-tour. Les autres passagers n'auraient pas été prévenus du changement de cap de l'appareil : "Personne n'a pris la peine de nous informer, a révélé le même témoin. Nous l'avons remarqué sur la carte indiquant notre trajectoire de vol et lorsque nous avons atterri, nous avons vu la police attendre l'avion." L'appareil ne pouvant redécoller directement, les passagers ont dû débarquer et leur voyage a été reporté.

## Une caisse qui ignore la casse

La Peugeot 406 de Yacine est assez spéciale. Non pas pour sa carrosserie, mais pour sa robustesse. En effet, la berline bleue est sur le point de franchir le cap des 600 000 km. Une prouesse d'autant plus remarquable que les principales pièces d'origine n'ont pas été changées.

L'histoire commence, pour Yacine, en août 2015. "Je suis à la recherche d'un véhicule, plus précisément d'une Peugeot 406 parce que je connaissais la fiabilité de cette voiture" explique-t-il. Le jeune homme tombe sur une affaire : une berline bleue qu'il obtient pour 1 500 euros.

Si la voiture a déjà bien roulé dans le passé, près de 258 000 km, Yacine est confiant. Et il a eu raison de l'être : près de huit ans plus tard, sa voiture est sur le point de dépasser les 600 000 km au compteur.

Un fait rare que lui-même a du mal à expliquer. "Je n'ai pas forcément d'habitudes pour entretenir la voiture. Je sais qu'au moins deux à trois fois dans le mois, je l'emmène sur l'autoroute pour ne pas encrasser le moteur. Je ne fais pas traîner les pannes : dès qu'il y en a une, ça part au garage. Tout est fait en temps et en heure" détaille le jeune homme de 27 ans.

Car pour Yacine, conduire, c'est avant tout un plaisir. "J'en ai même fait mon métier : depuis 9 mois, je suis devenu chauffeur !" Une passion pour la conduite qu'il ne saurait expliquer. "J'ai tout appris lorsque j'ai eu le permis, du premier coup, précise-t-il. Tout est parti de là".

Et quand on lui demande s'il envisage un jour de changer de voiture, Yacine ne sait que répondre : "En toute honnêteté, je ne saurai pas quoi faire. Si c'est récupérable, on change. Je pense quand même de plus en plus à acheter une deuxième voiture plus récente au cas où elle commence à fatiguer. Mais je rachèterai sûrement le même modèle".



## Rigolard



\*Trois amis échoués sur une île déserte trouvent une lampe magique. À l'intérieur se trouve un génie qui accepte d'exaucer un vœu pour chacun d'entre eux.

"Je veux rentrer chez moi", dit la première amie. Le génie exauce son vœu.

Le deuxième ami dit : "Moi aussi, je veux rentrer chez moi". Le génie le renvoie chez lui.

"Je me sens seul", dit le troisième ami. "J'aimerais bien que mes amis soient de retour ici."

\*Un homme se promenait sur une route de campagne lorsqu'il rencontra un fermier travaillant dans son champ. L'homme lui dit : "Combien de temps me faudra-t-il pour arriver à la prochaine ville ?".

Le fermier ne répondit pas. L'homme attendit un peu et se remit à marcher. Après avoir parcouru une centaine de mètres, le fermier s'écria : "Environ 20 minutes !".

"Merci. Mais pourquoi ne me l'avez-vous pas dit quand je vous l'ai demandé ?".

"Je ne savais pas à quelle vitesse vous pouviez marcher".

\*Quatre hommes se trouvent dans la salle d'attente de l'hôpital parce que leurs femmes sont en train d'accoucher. Une infirmière s'approche du premier homme et lui dit : "Félicitations ! Vous êtes le père de jumeaux."

"C'est bizarre", répond l'homme. "Je travaille pour les Minnesota Twins !"

Une infirmière dit au deuxième homme: "Félicitations ! Vous êtes le père de triplés!"

"C'est bizarre", répond le deuxième homme. "Je travaille pour la société 3M!"

Une infirmière dit au troisième homme: "Félicitations ! Vous êtes le père de quadruplés !".

"C'est bizarre", répond-il. "Je travaille pour l'hôtel Four Seasons !"

Le dernier homme gémit et se tape la tête contre le mur. "Qu'est-ce qui ne va pas ?", demandent les autres.

"Je travaille pour 7 Up !"

\*Un mari et sa femme au tribunal chargé de la garde des enfants. Le juge regarde sévèrement l'ex-épouse.

Le juge : "Pourquoi pensez-vous que vous méritez la garde de l'enfant ?"

L'ex-épouse : "C'est moi qui l'ai mis au monde, je devrais donc en avoir la garde."

Le juge : "C'est une raison simple mais bonne".

Le juge se tourne ensuite vers l'ex-mari.

Le juge : "Pourquoi pensez-vous que vous méritez la garde de l'enfant, monsieur ?"

L'ex-mari réfléchit longuement à sa réponse, après un bref moment de silence, il répond : "Si je mets de l'argent dans une machine à Pepsi et qu'un Pepsi en sort, est-ce que c'est le mien ou celui de la machine? Est-ce que c'est le mien ou celui de la machine ?"

Le juge : "C'est bizarre", répond l'homme. "Je travaille pour les Minnesota Twins !"

## A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

**Superficie 128 m<sup>2</sup>**

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:  
**0661252000**

## LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni  
Contactez-nous au 0661177444





Le devoir de vous protéger

# ENTREPRISES REDEVABLES À LA CNSS

**Le 15 janvier 2025  
est le dernier délai**

**Pour bénéficier de la remise partielle des :**

 **Astreintes**

 **Majorations de retard**

 **Frais de recouvrement**

**Vous pouvez effectuer votre demande via :**

 **[www.damancom.ma/recouvrement](http://www.damancom.ma/recouvrement)**

**ou sur votre compte DAMANCOM**



[www.maocss.ma](http://www.maocss.ma)



[www.damancom.ma](http://www.damancom.ma)



[www.cnss.ma](http://www.cnss.ma)



[@CNss.maroc](https://www.instagram.com/CNss.maroc)



[CNss Maroc](https://www.youtube.com/CNssMaroc)



[@CNssMaroc](https://www.x.com/CNssMaroc)



[@CNssmaroc](https://www.linkedin.com/company/CNssmaroc)



[@CNss.official](https://www.facebook.com/CNss.official)



[cnss.maroc](https://www.tiktok.com/cnss.maroc)



[CNss Maroc](https://www.whatsapp.com/CNssMaroc)